



Assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Fête de fin d'année

Le samedi 25 juin 2022 le club organise son assemblée générale (AG) et sa **fête de fin de saison**.

Sont invités à cette fête : tous les licenciés du club, leurs parents, enfants ou invités.

Sont convoqués à cette assemblée générale : les membres ayants droits (membres actifs de notre association de plus de seize ans au moins le jour de l'assemblée, à jour de leur cotisation et ayant plus de six mois d'adhésion au club – voix délibératives).

Sont invités à notre assemblée générale : les autres licenciés du club (voix consultatives) et les parents des licenciés mineurs (voix consultatives).

PROGRAMME :

Rendez-vous au centre aéré Henri Wallon
Entrée par la rue de la Pinède , 83130 La Garde

- 09h30** : arrivée des licenciés, invités et autorités ;
début d'émargement des ayants droits pour l'AG ;
- 10h00** : Ouverture de l'Assemblée générale du JCG ;
Début des activités de loisirs (jeux de ballons, raquettes, pétanque...) ;
- 12h00** : Clôture de l'AG ;
Arrêt des activités de loisir ;
Apéritif offert par le club ;
- 12h30** : Repas (pique nique partagé façon auberge espagnole) ;
- 14h00** : Tirage de la tombola
Reprise des activités de loisirs ;
- 18h00** : fin des activités, clôture de la journée.

Ordre du jour de l'assemblée générale

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par la présidente du Judo Club Gardéen.
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale (les différents rapports sont consultables au bureau du club).
3. Rapport moral de la Présidente.
4. Rapport financier (trésorier).
5. Rapport du vérificateur aux comptes.
6. Rapport d'activité des commissions (comité des parents...), bilans et projets sportifs (enseignants).
7. Arrêté des comptes annuels.
8. Vote d'approbation valant quitus de gestion au conseil d'administration : rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent.
9. Affectation du résultat.
10. Présentation et approbation - Budgets prévisionnels 2022/2023.
11. Désignation du vérificateur aux comptes.
12. Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire,
Présentations et vote d'intégration de nouveaux membres du conseil d'administration.
13. Clôture de l'assemblée générale extraordinaire
14. Questions diverses (seront portées à l'ordre du jour toutes questions adressées par écrit au siège de l'association huit jours avant la réunion de l'assemblée soit avant le 10 juin 2022).
15. Interventions des personnalités.
16. Allocution de la Présidente du JCG et Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Participez à la vie du club, construisons son avenir ensemble.

Votre présence est capitale. Merci de bien vouloir prendre un moment pour participer à cette AG.

En cas d'absence merci de vous faire représenter en donnant pouvoir à un autre licencié électeur.

Céline AUGIER
Présidente du Judo Club gardéen